

Laure REVY explique le déroulement des 2 examens GP et Initiateur à Aquaventure les 13 et 14 juin

- 3 N4 validés sur 6 candidats
- 3 initiateurs validés sur 4 candidats
- 2 candidats ont réussi simultanément les 2 examens, le 3ème initiateur était déjà guide de palanquée.

L'ambiance était bonne et détendue comme à chaque examen chez Jean-Marc. L'un des candidats a été pris d'une crise d'allergie aux pollens et de ce fait n'a pas pu finir l'épreuve du mannequin, mais compte tenu des notes obtenues sur l'ensemble de l'examen N4 il aurait dû finir parmi les premiers (c'est le candidat qui a validé la théorie). L'épreuve du mannequin étant commune aux 2 examens il n'a pas pu obtenir non plus l'initiateur malgré sa bonne performance. Ce candidat a été formé en partie par son club d'origine mais aussi par Aquaventure, d'où une déception des jurys qui l'ont suivi tout au long de sa formation. Un candidat N4 a également déclaré forfait en ne participant à aucune épreuve théorique et pratique, car il ne s'estimait pas prêt.

- **Chaque jury du N4 était composé d'un E4 et d'un E3 stagiaire MF2:**

Jean-Marc BEL / Laure REVY

Sébastien LEMUET / Laura STRAHLE

Julien LAFFINEUR / Patrick BIANCO

Bertrand MOENNE (représentant ctr) / Jean-François BILLANT

- **Pour le jury initiateur**

Chaque candidat était "parrainé" par un stagiaire MF1 qui le suivait sur toutes les épreuves et assurait ainsi sa sécurité (exemple: après la RSE pour lui faire faire le palier à mi-profondeur etc...).

Ces futurs MF1 ont pu observer les épreuves et participer aux délibérations des jurys.

- **Pour le planning:**

Les épreuves « initiateur » (péda pratique, péda orga) se sont déroulées le vendredi après-midi, suivies de la réglementation dont une partie commune pour le N4 et l'initiateur. Puis la théorie seule du N4.

Le samedi matin:

Nage (le capelé a été tiré au sort)

Mannequin (épreuve comptant aussi bien pour le N4 que l'initiateur)

Apnée à 10m

IPD 40m

Samedi après-midi:

RSE

Épreuve guide de palanquée

Matelotage

Matériel

Après délibération de jury...

Remise des diplômes par le représentant CTR Bertrand MOENNE

C'est une nouvelle fois une jeune femme (Mélissa 21ans) qui fut majeure de promo N4, pour l'initiateur un homme